

Positions du SNUipp-FSU au 22 mars 2020

1. **On est solidaires.** Entre collègues, avec les soignants et personnels indispensables sur le terrain, avec notre famille, nos proches, nos voisins....On ne peut pas à la fois trouver normal que des personnels remplissent les rayons des supermarchés pour faire nos courses, et trouver anormal que les mêmes personnels nous déposent leur enfant à l'école. C'est donnant-donnant. Ainsi, on accueille **si un parent est soignant et l'autre parent n'est pas soignant mais qu'il exerce un métier indispensable et s'ils n'ont aucun autre moyen de garde.**

2. **On ne joue pas aux héros.** Si vous êtes fragile, "à risque", vous restez chez vous le plus possible. Ce n'est pas à vous de faire l'accueil volontaire dans les écoles.

3. **Des protections pour les volontaires** : masques, gel ou savon, gants. N'hésitez pas à faire remonter des difficultés dans telle ou telle commune ou école. Ici ou là des accueils s'organisent. **Ne vous laissez pas forcer la main par qui que ce soit, collègue ou IEN.** Des modalités différentes s'observent. Des collègues tournent sur 2 jours, 1 jour ou une demi-journée.

4. **Il n'y aura pas de "continuité pédagogique" pour les élèves qui viennent à l'école, car elle est impossible.** Il y aura trop de *turn over* d'adultes face aux élèves pour assurer leur accueil. Tout au plus il y aura activités dites scolaires. Ce n'est pas grave. L'enjeu est ailleurs. Il faut déjà rassurer ces élèves dont les parents sont exposés. Rassurer les parents aussi. L'idée est de limiter la promiscuité.

5. **Quelle "Continuité pédagogique"?**

Le lien avec le maître ou la maîtresse est important en ces temps inédits. Cela peut être rassurant pour nos élèves. Maintenir un contact téléphonique, comme le prônent certains IEN, doit se faire sur la base du volontariat sur les heures d'ouverture des écoles et si l'on dispose d'un téléphone professionnel. Il n'est pas question de rendre compte à qui que ce soit de ce que l'on fait ou ne fait pas en la matière !

Pour autant, les élèves sont redevenus enfants, car ils sont à la maison. Il n'est pas possible de trop les charger de propositions pédagogiques. Il faut savoir raison garder. Pour qui travaillons-nous ? Pour notre conscience ? Pour le ministre et son aréopage hiérarchique ? Ou pour nos élèves? Ils ne travailleront pas comme s'ils étaient à l'école. Ce n'est pas grave... Les parents télétravaillent à la maison, il y a du stress en cette période incertaine, des familles sont très éloignées des codes de l'école, ou tout simplement ne réunissent pas les conditions matérielles pour le faire... (pas d'ordi, ou ordi à partager entre parents au télétravail et fratrie d'enfants avec chacun leur petit travail scolaire à faire....multiples situations).

Le travail à domicile, nous le savons, exacerbera les disparités, les inégalités. Des enfants ne seront pas accompagnés (ou de manière contre-productive) à la maison pour ces tâches dites "scolaires". **Nous avons donc la responsabilité de le prendre en compte et de limiter les attendus.** Entre militant-es du SNUipp, (certain-es d'entre nous sommes aussi parents), nous avons constaté des disparités de quantités de tâches à faire allant du simple au triple en terme de temps pour des élèves de même niveau !

Il faut absolument calmer le jeu, et limiter les attendus. Si des familles sont en demande, insistons sur la valeur facultative des tâches complémentaires. Nous pensons que cela soulagera les familles qui rencontrent des difficultés, mais aussi permettra aux élèves

demandeurs de poursuivre par d'autres activités basées davantage sur le ludique ou la découverte.

Enfin, sans la moindre objectivité ni fondement scientifique, en discutant entre nous, nous pensons qu'un enfant peut raisonnablement "travailler" à la maison, dans ce contexte, MAXIMUM entre 30 minutes et 1h par jour s'il est en maternelle (selon l'âge), 1h30 pour un enfant de cycle 2 et 2h pour un enfant de cycle 3. Et basta !

Chaque enseignant maintient le lien avec les familles, prend des nouvelles, vérifie que le travail demandé ne crée pas de tensions, que la quantité est bien ajustée, propose des pistes d'activité... Les enseignants font preuve comme toujours d'une grande responsabilité et d'une grande professionnalité, qu'on leur fasse confiance !

6. Jours de travail : le samedi, le dimanche, le mercredi après-midi ? Pour le SNUipp-FSU 38, on ne travaille pas sur ces temps, sans pour autant d'opposition au bénévolat solidaire. Dans certains départements, des accueils d'enfants de soignants commencent à être ouverts sur ces temps « hors école ». Là encore sur la base du volontariat, et en heures supplémentaires dont les modalités (rattrapage, paiement d'heures sup, autres) ne sont pas encore toutes fixées. **Il doit s'agir** d'un exercice volontaire et spontané (aucune pression ne sera admise, tout particulièrement sur les directeurs/directrices) d'une solidarité, et non d'un temps de travail soumis à l'employeur.

Nous ne laisserons pas être inscrit dans le marbre que les [enseignant.es](#) peuvent être [réquisitionné.es](#) par leur administration un mercredi, un samedi ou un dimanche. Si cela arrivait nous nous opposerions immédiatement. Nous avons toutes les raisons de nous méfier de ce que le gouvernement pourrait faire d'une telle mesure après la crise du Covid-19.

7. Nul n'est sensé ignorer la loi : *« Tout fonctionnaire, quel que soit son rang dans la hiérarchie, est responsable de l'exécution des tâches qui lui sont confiées. Il doit se conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique, sauf dans le cas où l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public. »* (Article 28 de la loi 83-634.). Obéir à certaines injonctions (faire venir de manière systématique les familles ne disposant pas d'équipement informatique à l'école pour récupérer des documents papier, accueillir des enfants dans une école non équipée d'équipements de protection sanitaire, organiser une réunion d'équipe en présentiel, faire venir ses propres enfants à l'école etc.) reviendrait à compromettre gravement l'intérêt public et les consignes de confinement portées par les spécialistes et le premier ministre.

Certaines demandes d'IEN ou du ministre, transmises oralement ou par voie de presse ou par les directrices.eurs, sont contradictoires avec les consignes de sécurité mises en place dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. N'oubliez pas de nous transmettre les copies de ce qui pourrait paraître contradictoire afin de pouvoir intervenir auprès de la DSDEN.

Suite aux propos inconséquents du ministre sur l'incitation des familles et des personnels enseignants à rompre le confinement au motif de « la remise des documents pédagogiques aux familles dépourvues de documents numériques » et sur la continuité pédagogique avec poursuite des apprentissages et progression des élèves, le SNUipp-FSU clarifie la situation et rappelle aux enseignant-es de se protéger, comme de protéger les autres, en limitant leurs déplacements au maximum.